

Les sources de la Dordogne

Distance

↔ 5 km

Durée

🕒 1h45

Difficulté

📶 Facile

Dénivelé

📈 +209 m

Balisage

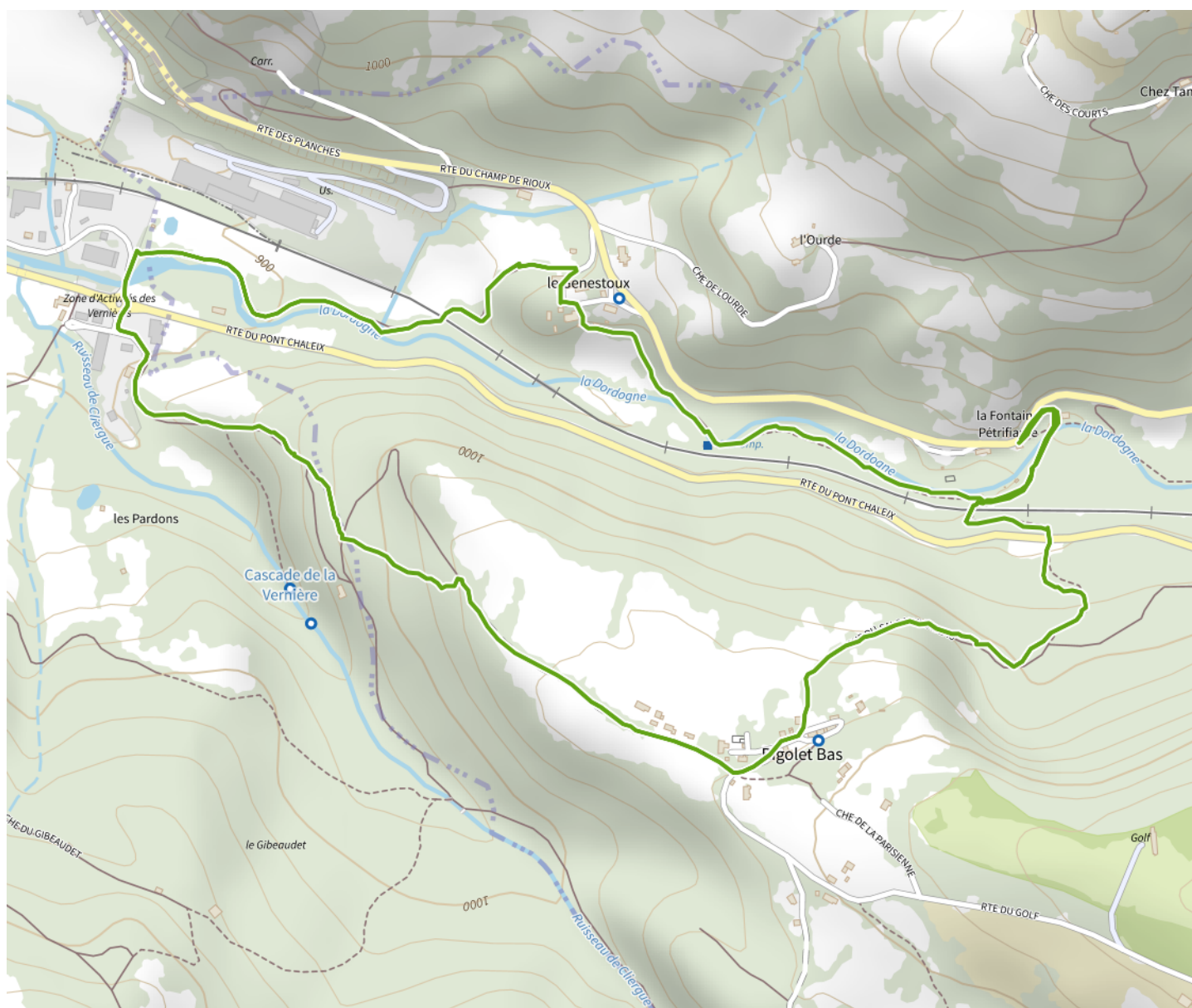
🟦 Bleu

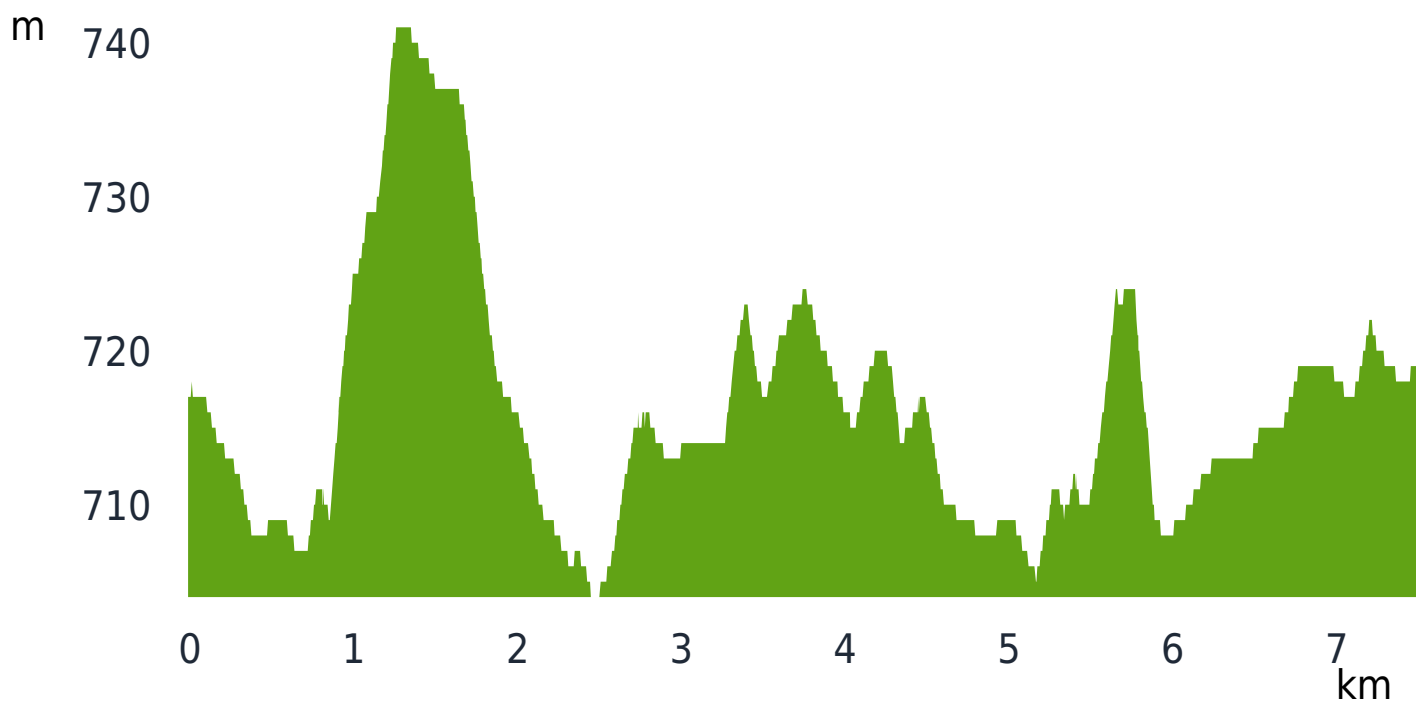


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Mont-Dore

Adresse de départ

Parking de la Taillerie du Sancy - D996
63240 Mont-Dore

Accès au point de départ

Le Mont-Dore - parking de la Taillerie du Sancy
(Direction de Murat-le-Quaire depuis Le Mont-Dore).

Description du parcours

Les rives de la Dordogne offre une balade facile à faire en famille. C'est une rafraîchissante sortie offrant de belles vues sur le massif du Sancy et la Bourboule.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Descendre le chemin, passer à côté d'un bâtiment (Moulin Compissade, microcentrale électrique), tourner à droite et franchir le pont sur la Dordogne. Continuer sur le chemin qui la longe. (Au premier chemin à droite, AR possible jusqu'à la source d'eau chaude Croizat, au bord de la rivière - la baignade à la source Croizat est formellement interdite).

Continuer en longeant la rivière jusqu'à la source Félix, passer le pont et monter jusqu'au hameau Le Genestoux. Prendre la première route à gauche, descendre aussitôt à droite, puis, à gauche. Franchir la voie ferrée et continuer le long de la rivière jusqu'à la route (usine d'embouteillage des eaux minérales).

Étape 2 : Aller à gauche jusqu'à la grand-route, la traverser, poursuivre en face et monter à gauche puis à droite dans la forêt. Lors de deux croisements de pistes, continuer à monter tout droit. Sur le plat, le chemin est goudronné et arrive (Vue sur le Puy Gros, la Banne d'Ordanche) au hameau de Rigolet-bas (balisage GR). Traverser le village et descendre à gauche le chemin du Salon de Mirabeau. À une fourche, prendre à gauche jusqu'à la route, la traverser et aller en face sur le chemin descendant vers la gauche. Traverser la voie ferrée et retrouver le chemin emprunté à l'aller au niveau de la source Croizat (la baignade à la source Croizat est formellement interdite) . L'emprunter vers la droite et rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.